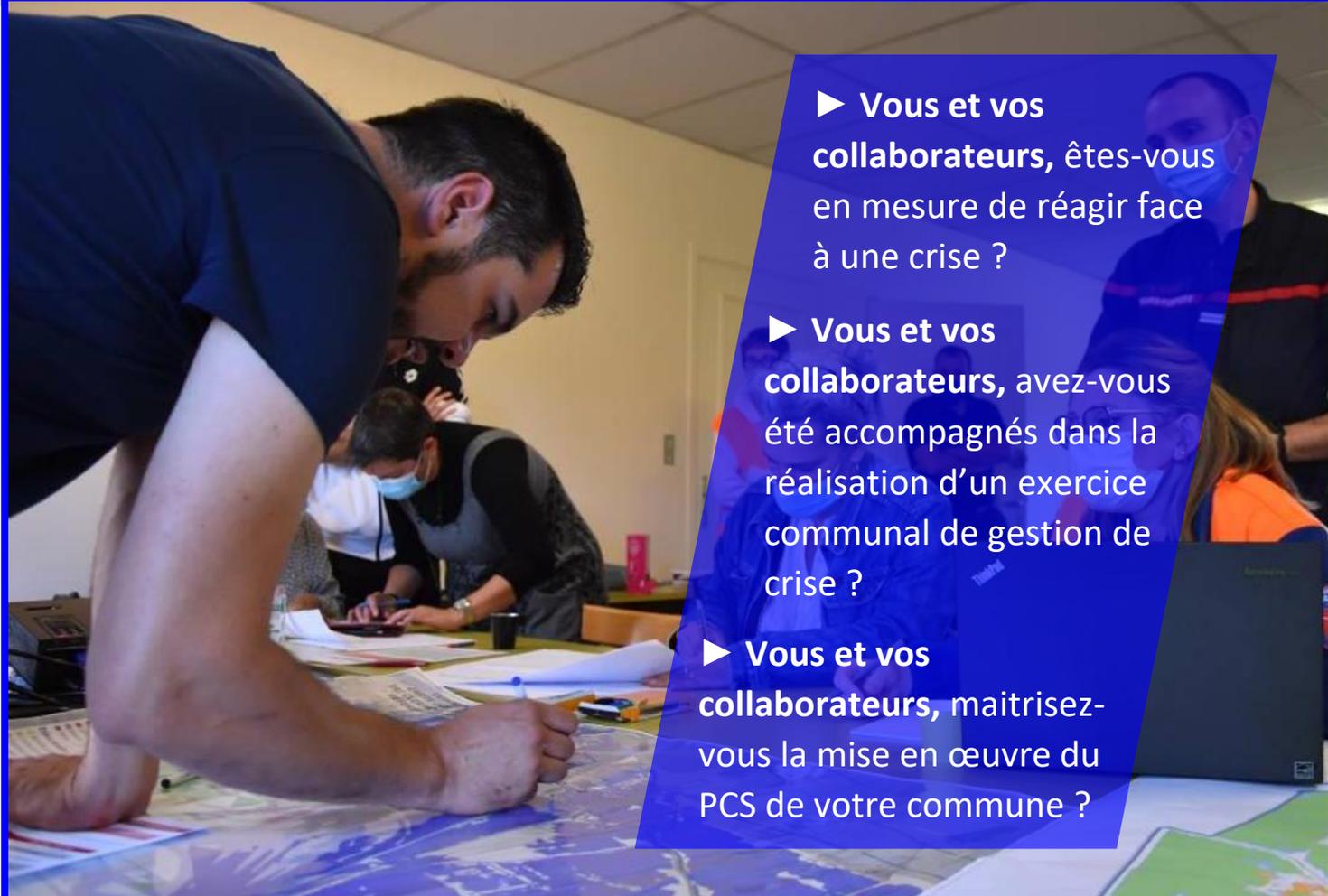




SENSIBILISATION A LA GESTION DE CRISE



► **Vous et vos collaborateurs, êtes-vous en mesure de réagir face à une crise ?**

► **Vous et vos collaborateurs, avez-vous été accompagnés dans la réalisation d'un exercice communal de gestion de crise ?**

► **Vous et vos collaborateurs, maîtrisez-vous la mise en œuvre du PCS de votre commune ?**

Destinée aux élus et aux cadres des communes soumises à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)



SDIS de la Haute-Loire
104 Rue Hippolyte Malègue
ZA de Taulhac
43 000 LE PUY EN VELAY



secretariat.direction@sdis43.fr



04 71 07 03 00



La préparation – Une étape clé des 9 étapes de la gestion de crise



Outil de la gestion de crise, le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

Face à la récurrence et à la complexité des crises, qu'elles soient d'origine naturelle (tempête, inondation, épisode neigeux, etc.) ou d'origine humaine (risque industriel, rassemblement de foule, etc.), il apparaît nécessaire d'accompagner les maires dans la préparation de leurs équipes à la gestion d'évènements exceptionnels sur leur territoire.

A ce titre, la Présidente du Conseil d'administration du SDIS de la Haute-Loire a souhaité développer, au profit des maires, une offre de sensibilisation des équipes municipales à la gestion de crise.

Cette sensibilisation prend la forme d'exercices de gestion de crise :

- Encadrés par des officiers de sapeurs-pompiers formés à la gestion de crise ;
- Adaptés aux risques spécifiques à chaque commune ;
- Réalisés in situ sur des créneaux horaires de 2 heures à planifier en fonction de la disponibilité des personnes concernées.

SE PREPARER POUR MIEUX GERER